

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES CONGRÈS SOCIALISTES

Quelle que soit l'opinion que l'on professe concernant l'avenir des doctrines socialistes, il n'est guère possible de ne pas prêter une sérieuse attention aux résultats des deux Congrès — le Congrès international et le Congrès national, — que leurs partisans viennent de tenir et dont les séances, parfois tumultueuses, ont été fort dissemblables de celles qui étaient tenues au palais du pont de l'Alma. Ici des discussions académiques froides et correctes, là des paroles violentes et souvent des cris de haine. Il est fort regrettable, en tous cas, que les passions aient emporté à ce point certains congressistes et que des hommes de la valeur intellectuelle et oratoire de Vandervelde, de Furnemont, Singer, Adler, parmi les étrangers ; de Jaurès, de Guesde, de Viviani n'aient pu obtenir, pour l'exposé de leurs idées, qu'un silence relatif. Combien nous sommes loin de la tolérance en matière de discussion.

Quoi qu'il en soit, il faut particulièrement signaler la puissance avec laquelle Hyndmann, le délégué anglais a flétri la folie des impérialistes anglais et les actes de Chamberlin, l'homme néfaste qui a coûté tant d'or et tant de sang à l'Angleterre et qui soulève contre son pays les protestations de tous ceux qui ont le culte du droit et de la liberté.

Une seule question de l'ordre du jour, celle des alliances avec les partis bourgeois et de la participation d'un socialiste au ministère a pris environ trois journées sur quatre du Congrès international et la presque totalité des séances du Congrès national.

La solution de cette question intéressait non seulement le groupe socialiste, mais aussi le parti républicain tout entier. On sait, en effet, que les voix socialistes forment un précieux appoint dans la majorité ministérielle. Cet appoint allait-il faire défaut au cabinet ou lui serait-il conservé ?

Les orateurs étrangers, tout en étudiant théoriquement la question, ont surtout cherché à calmer les animosités personnelles qui existent dans le parti socialiste de France ; ils y ont partiellement réussi puisque Vaillant s'est ralié très énergiquement à la proposition d'organiser une unité socialiste, répudiant du même coup toute idée de flétrissure envers ses collègues qui votent pour le ministère. En somme, rien ne sera changé à la Chambre et les voix se répartiront comme précédemment, quoi qu'en disent certains organes réactionnaires.

Jules Guesde, ne pouvant réussir à faire voter une motion d'excommunication contre ceux qu'il appelle « les ministériels », est sorti bruyamment de la salle du Congrès, suivi de quelques-uns de ses partisans.

Cette scission aura-t-elle une influence sur le groupe parlementaire et peut-elle ébranler la solidité du ministère comme se plaisent à le dire les journaux nationalistes ? Nous ne le pensons pas.

Les feuilles de l'opposition prennent leurs désirs pour des réalités. La vérité est que le groupe parlementaire sort, au contraire,

unifié du dernier Congrès. Il suffit de connaître l'organisation du parti socialiste en France, d'avoir suivi le développement des querelles intestines qui paraissent le diviser pour se rendre compte que la fugue de Guesde ne peut faire de tort qu'à lui-même. Un seul député a consenti à le suivre ; les autres élus du parti ouvrier français (Guesdistes) ayant formé dans leurs circonscriptions respectives des fédérations autonomes qui marchent avec l'ancienne confédération des indépendants (groupe Jaurès).

Jusqu'au dernier Congrès les députés guesdistes avaient pour alliés les blanquistes (groupe Vaillant), tandis que les autres groupes adoptaient la tactique préconisée par Jaurès, Viviani et Rouanet. Aujourd'hui, les blanquistes, abandonnent leurs anciens alliés et font cause commune avec leurs ennemis de quelques jours pour réclamer la constitution d'un parti socialiste unique.

Ils ont compris qu'ils ne pouvaient, sous prétexte d'intransigeance, accepter de faire le jeu des antisémites et des nationalistes, des cléricaux et des réactionnaires, leurs pires ennemis, les pires ennemis de la République.

M. Sigismond Lacroix a donc bien raison d'écrire dans le « Radical » : C'est donc finalement au profit de la République que la scission s'est faite.

L'unité socialiste se fera ou ne sera pas, l'avenir en décidera ; ce qui est important, c'est que l'unité républicaine ait triomphé. »
A. B.

L'ARMÉE « RÉPUBLICANISÉE »

Le général André, s'il faut en croire certaines des mesures qu'il a prises depuis son arrivée au ministère de la guerre, est d'avis qu'il serait décent que l'armée de la République fut républicaine. Pour cela il conviendrait de ne pas recruter les officiers dans les jésuitières.

Jusqu'à présent, on ne les recrutait guère que là et il n'y avait pas de faveurs qu'on ne prodiguât aux élèves des Bons Pères. Les bourses et les demi-bourses, les dispenses, les exemptions de toute sorte étaient pour eux.

Le général André vient, autant qu'il était en son pouvoir, de mettre ordre à la chose. On a dressé, cette année, comme les années précédentes, les listes des jeunes gens qui demandaient ces bourses pour l'école polytechnique et pour Saint-Cyr. Naturellement, les jésuites en décrochaient le plus grand nombre, selon l'habitude. Les commissions avaient procédé, pour établir leurs listes, conformément aux « usages de l'armée. »

Mais, au lieu de suivre la tradition et d'accepter, les yeux fermés, les candidats qu'on lui présentait, le ministre de la guerre a voulu procéder à un examen supplémentaire, absolument personnel. Puis, il a pris sa plume et rayé les noms des solliciteurs qui ont fait leurs études dans les collèges congréganistes.

C'est odieux, n'est-ce pas ? Arthur Meyer ne sera pas content et Rochefort va encore se fâcher.

Tout de même, si on avait fait ça, depuis trente ans !...

Rendement des Impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus

indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de septembre 1900. Les résultats accusent une moins-value de 2 millions 2,900 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 592.000 francs par rapport à la période correspondante de 1899.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur : l'enregistrement, 3 millions 622 000 francs ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 140.008 francs ; l'impôt de 4/0 sur les valeurs mobilières, 171 500 fr. ; les sels, 154.000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 959.000 fr. ; les postes, 2 millions 68.300 fr. ; les télégraphes, 82.500 francs.

Les moins-value portent sur : le timbre, 1 million 757.500 fr. ; les douanes, 1 million 108.000 fr. ; les contributions indirectes, 1 million 539.600 fr. ; les sucres, 4 millions 835.300 fr. ; les téléphones, 182.900 francs.

Par rapport au mois de septembre 1899, il y a une augmentation sur : l'enregistrement, 1 million 311 500 fr. ; l'impôt sur les opérations de Bourse, 81 000 fr. ; les sels, 39 000 fr. ; les sucres, 588.000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 1 million 69.000 fr.

Il y a diminution sur : le timbre, 1 million 11.000 fr. ; l'impôt de 4/0 sur les valeurs mobilières, 57.000 fr. ; les douanes, 2 millions 223.000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 73 000 fr. ; les téléphones, 15.300 fr.

EN CHINE

La Révolte s'étend

Cinq mille membres des Triades, après avoir mis les troupes impériales en déroute, ont occupé plusieurs localités entre la baie de Mirs et celle de Deep. Ils s'avancent vers le Sud. L'amiral Ibo et le général Tong se portent à leur rencontre.

Des nouvelles de Shanghai annoncent que l'esprit de révolte s'empare des troupes du vice-roi de Nankin.

Les Triades, qui dernièrement ont attaqué et pillé Saïwan, dans l'arrière-pensée de la concession britannique, s'avancent maintenant dans la direction de Lung-Kong, gros bourg où ils ont, croit-on établi leur quartier général. Les Pavillons-Noirs sont partis à leur poursuite.

Le Retour de l'Empereur

En réponse à la note envoyée au nom des légations, le prince Ching a reçu un édit daté du 1^{er} octobre, d'après lequel l'empereur dit qu'il retournera à Pékin aussitôt que les négociations auront pris un tour favorable. L'édit ajoute que de nombreux actes illégaux, commis par des sujets chinois à Pékin, nécessitent l'intervention de l'autorité chinoise. Dans les provinces, beaucoup de Chinois répondent à l'appel aux armes adressé par l'édit du mois de juin, et, d'après des informations de source chinoise, 50,000 d'entre eux se masseraient dans le sud-ouest.

Au Transvaal

Interviewé par un rédacteur du « Figaro », le pasteur boer Van Broekhuizen, que les Anglais viennent d'expulser du Transvaal, affirme que la guerre durera au moins six mois. Si l'Angleterre refuse de laisser leur indépendance au Transvaal et à l'Etat d'Orange, elle aura contre elle, non seulement les Burghers des deux Républiques, mais

tout l'élément affrikander du sud africain. Ce sera un soulèvement énorme et une guerre sans merci contre la nation spoliatrice. Tout le monde, là-bas, pense ainsi.

Le nombre des Boërs combattants

Une information de Prétoria évalue à 22.000 le nombre des Boers tenant encore la campagne avec un million de têtes de bœufs et 15,000,000 de cartouches.

D'après le correspondant du « Daily Mail », cinq mille d'entre eux formeraient l'armée qui est partie de Pylgrym, au nord de Lydenburg, à l'approche des Anglais. Cette armée posséderait quatre canons du Creusot et 22 autres canons de moindre portée.

L'énumération de ces forces détruit complètement les assertions anglaises relativement aux soumissions des Boers.

ACTUALITÉS

La réorganisation de St-Cyr, soulève des approbations et des critiques d'une égale véhémence. Il y a surtout un point qui me paraît particulièrement intéressant, et sur lequel la polémique est arrivée à un haut degré d'aigreur — parce que la politique a l'air de s'y rencontrer avec la religion. Je veux parler de la question des sœurs infirmières de l'Ecole spéciale militaire.

On sait qu'à St-Cyr le service de l'infirmier est assuré par des religieuses qui sont — sauf erreur — des sœurs de charité. (Elles appartiendraient d'ailleurs à un autre ordre que cela ne ferait rien à l'affaire). Au moment où les mesures prises par le ministre de la guerre furent qualifiées très improprement par le « Siècle » de « Laïcisation de St-Cyr », les journaux nationalistes et bien pensants firent *chorus* pour crier au scandale, à l'esprit sectaire, franc-maçon, athée, *ultra-jacobin* — comme dirait quelqu'un de notre connaissance — : « Quoi ! l'on « allait priver les Saints-Cyriens, qui, après « tout, ne sont que de très jeunes gens, « presque des enfants, des soins, de la sollicitude désintéressée de ces admirables « filles, en qui refléurit l'esprit d'abnégation et de dévouement chrétiens de leur « saint fondateur, etc., etc. » ; vous connaissez la suite du couplet.

Or, il n'était question de rien de semblable, et les sœurs devaient continuer, comme par le passé, à soigner nos futurs officiers.

Mais on omettait volontairement de dire que les susdites sœurs avaient annexé à leur service d'infirmières une école libre de filles, qui, depuis de trop longues années, faisait concurrence à l'école publique de la localité. Nous avons même le droit de constater ici une fois de plus les habitudes d'empiètement des congrégations, quelles qu'elles soient, et leur appétit maladif de prosélytisme. Car, enfin, par quel abus de fonctions ces sœurs, appelées à St-Cyr, pour s'occuper de pharmacie, de remèdes et de pansements, en étaient-elles venues à se faire institutrices, au détriment, on peut en être sûr, du bon fonctionnement de leur service hospitalier ?

Quoi qu'il en soit, le ministre de la guerre les mit en demeure de choisir entre l'infirmier et l'école. Voilà donc ouverte, pour nos bonnes sœurs, la lutte classique entre le devoir et la passion. Je dis bien entre le devoir et la passion ; car leur devoir, pour rester fidèles à l'esprit de leur Institut, leur commandait de se renfermer dans leurs fonctions d'infirmières, et d'abandonner l'école à celles — fussent-elles congréganistes — dont c'est le rôle d'instruire. C'est ce qu'elles auraient fait, je n'en veux pas dou-

r, si elles n'avaient obéi qu'à leur conscience. Mais la passion politico-cléricale veillait, si non en elles-mêmes, du moins dans l'âme de ceux à qui elles durent demander conseil ; et cette passion, la plus âpre de toutes, leur dictait l'ordre de songer avant tout à la « bonne cause » que l'on sert bien plus efficacement en pétrissant comme il convient l'esprit et l'âme des petites filles, qu'en préparant des tisanes pour des garçons de vingt ans.

Bre, comme il fallait s'y attendre, les conseils de la passion l'ont emporté. Et voilà comment, si les sœurs ne sont plus infirmières de St-Cyr, c'est parce qu'elles s'en sont expulsées elles-mêmes.

Mais vous verrez que ceux qui ont poussé les hauts cris à propos de cet incident, continueront de crier à la persécution.

P. B.

INFORMATIONS

L'ordre du jour du parlement

Le cabinet, lors de la rentrée, demandera que la Chambre commence la discussion du budget, si la commission a terminé son travail ; mais, en même temps, le ministre demandera que la Chambre consacre chaque semaine un jour ou deux à la discussion de certaines réformes, notamment au débat sur le projet de loi relatif aux associations, qui est prêt à figurer à son ordre du jour.

Démenti

M. Stapfer fait démentir qu'il soit l'auteur de la lettre publiée par les journaux au sujet de la reprise de l'affaire Dreyfus.

Le mariage des officiers de marine

M. de Lanessan a envoyé une circulaire aux vice-amiraux et préfets maritimes pour leur apprendre qu'il a décidé que les dispositions de la circulaire du 1^{er} octobre du ministre de la guerre, relative au mariage des officiers, seront applicables aux troupes de la marine en ce qui concerne l'apport dotal.

Les soldes des capitaines

Le chiffre d'économies sur lesquelles le rapporteur du budget de la guerre, M. Raiberti, s'est mis d'accord avec le ministre de la guerre et que la commission du budget a définitivement adoptées, s'élève à 19 millions. Ce chiffre d'économies a permis à la commission de réaliser, d'accord avec le ministre de la guerre, le relèvement des soldes des capitaines dont elle avait pris l'initiative. La solde nette serait relevée, savoir :

Pour les capitaines ayant moins de cinq ans de grade, de 3 000 à 3 500 francs.
Cinq ans, de 3 480 à 4 000 francs.
Huit ans, 3 780 à 4 500 francs.
Douze ans, 4 140 à 5 000 francs.

En outre de cette réforme, la commission du budget a ménagé une disponibilité de 500 000 francs à répartir en pensions proportionnelles.

Les nationalistes demandent grâce

Le Journal assure que la majorité du conseil municipal de Paris, désirent faire la paix avec le gouvernement, a décidé de ne pas réélire M. Grébauval comme président. Or, le Journal est un des organes de la presse nationaliste, et, à ce titre, il doit se trouver particulièrement bien informé des intentions de ses amis.

C'est égal les électeurs, qui s'imaginaient envoyer à l'Hôtel-de-Ville des foudres de guerre, doivent aujourd'hui s'apercevoir qu'ils n'y ont guère expédié que des artilleurs de la pièce humide !

Un prince anarchiste

Le 16 mai dernier, notification était faite, à Nice, à M. de Fédoroff, homme de lettres, d'avoir à quitter la France dans les vingt-quatre heures. Le lendemain matin, deux gendarmes se présentaient chez M. de Fédoroff et le conduisaient à la frontière. Mais, trompant la surveillance de ses gardiens, M. de Fédoroff, qui est, paraît-il, un anarchiste dangereux, rentra en France. On le croit actuellement à Paris. Une note confidentielle adressée à tous les agents de la préfecture de police les invite à rechercher l'expulsé.

M. Alexandre de Fédoroff Oukrainzoff, homme de lettres et conférencier, se dit officier de l'armée russe. Il est né à Moscou le 26 juin 1851. Un prince prêchant la propagande par le fait, voilà qui n'est point banal !

Morte depuis deux mois

M^{lle} Noëlie Branguier, rentière, âgée de 54 ans, demeurant avenue de Victor-Hugo, 10, à Aix, a été trouvée chez elle dans un état de complète putréfaction.

Les locataires de la maison la croyaient en voyage, comme elle avait l'habitude de le faire.

Pour affaire, son fermier n'ayant plus eu de ses nouvelles depuis longtemps, se rendit chez elle pour savoir ce qui se passait.

Après avoir frappé vainement à sa porte, il courut au commissariat de police et M. le commissaire central, suivi de son secrétaire, procédèrent à une descente.

Ils découvrirent, en effet, le cadavre de M^{lle} Branguier au pied du lit.

M. le docteur Gabet, appelé pour faire les constatations d'usage, a conclu à une mort provoquée par une congestion cérébrale.

Vu l'état de décomposition du corps le cadavre a été transporté le soir même au dépôt de la morgue.

Brûlée vive

Un terrible accident s'est produit, lundi après-midi, dans la petite commune de Renneville (Haute-Garonne).

M^{me} Asset, née Laut, âgée de 78 ans, habitant avec son mari, son fils, sa belle-fille et deux enfants de ces derniers, était restée chez elle pour vaquer aux soins du ménage, tandis que les autres membres de la famille travaillaient au dehors et étaient occupés à des travaux agricoles.

risqua son cheval et le perdit ! Il ne dit pas un mot, mais il glissa un pistolet dans sa poche se rendit à l'écurie, embrassa *Cosaque* une fois... deux fois... trois fois... et lui déchargea son pistolet dans le cœur.

— Pauvre homme ! — murmura le chasseur d'Afrique dans sa barbe.

Cigarette l'observait avec toute la perspicacité de son œil de femme.

— Il a joué beaucoup aussi, — pensa-t-elle. — C'est toujours la même histoire pour tous.

— Vos cigares sont bons, mon brave, — dit-elle avec impatience en se relevant.

Et sa taille souple et élégante dans son uniforme de vivandière, se détacha en plein relief sur le gris-bleu des piliers en ruines, sur le vert très vif de l'abondante végétation éclairée par la lumière intense du milieu du jour.

— Vos cigares sont bons et ils valent mieux que votre société ! Macach ! si vous aviez été aussi ennuyeux que cela hier au soir, je n'aurais pas dansé avec vous un seul tour de cancan !

Et d'un bond, auquel l'indignation prêtait des ailes d'hirondelle, l'Enfant du Drapeau, offensée et étonnée de l'indifférence avec laquelle ses avances d'amitié avaient été reçues, se lança à sa plus grande vitesse en chantant le plus haut possible en manière de bravade.

— N'avoir pas autre chose à me dire après avoir dansé avec moi toute la nuit ! — pensa Cigarette, qui éprouvait une violente colère d'une pareille insulte, la première de ce genre que la favorite des spahis eût jamais supportée.

La nuit venue, quand la famille est rentrée au domicile, qu'elle n'a pas été sa surprise et son désespoir de trouver la malheureuse septuagenaire gisant sur le sol, tout près du foyer, le visage et une partie du corps affreusement tuméfiés ou carbonisés, et ne donnant plus signe de vie !

On a vainement donné quelques soins à la victime de cet accident qui, suppose-t-on, à la suite d'une attaque de paralysie, a dû tomber au feu et expirer pendant que la famille était aux champs.

Victime de la rage

M. Canac, photographe à Perpignan, est atteint depuis deux jours de la rage. Ses accès ont été si violents qu'on a dû lui mettre la camisole de force. Dans un de ses accès, il s'est jeté sur M. Verdoy, pharmacien qui était allé lui rendre visite, et a essayé de le mordre. Le malheureux avait été, il y a trois mois égratigné par son chien, qu'il ne croyait pas alors enragé, mais qui fut une vingtaine de jours plus tard abattu comme tel.

Ce cas épouvantable produit comme on le pense, une intense émotion en ville où M. Canac n'a que des sympathies.

Enterrement d'un cycliste

On vient d'enterrer en Italie, à Bari, un jeune homme qui s'est tué en tombant de sa bicyclette.

Les « honneurs cyclistes », si l'on peut dire, ont été rendus au malheureux garçon. Un grand nombre de ses camarades l'ont, en effet, accompagné à sa dernière demeure avec leurs bécanes cravatées de crêpe.

Mieux que cela ! la bicyclette du défunt, voilée de noir, était menée à la main derrière le char funèbre.

Il ne nous manque plus que de savoir si la lanterne était allumée !

CHRONIQUE LOCALE

Compagnie d'Orléans 3, 4, 5, 6 ou 7 jours à Paris au gré du voyageur

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le mercredi 17 octobre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le dimanche 21 octobre, à 3 h. 35 du soir avec faculté de ne partir que par le train régulier quittant Paris-Austerlitz à 11 h. 15 soir le dimanche 21 octobre, ou le lundi 22 octobre, ou le mardi 23 octobre, ou le mercredi 24 octobre.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR
(Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e cl. 30 fr. 3^e cl. 20 fr. — de Najac,

Elle était furieuse aussi de s'être dégradée au point d'avoir eu ce désir momentané de savoir lire et d'avoir moins de ressemblance avec un garçon, uniquement parce qu'un chasseur aux mains blanches et aux manières silencieuses lui avait fait un grave salut !

Ce qui la rendait plus furieuse encore, c'est qu'elle ne pouvait parvenir à savoir son histoire ; et elle éprouvait, en dépit d'elle-même, une grande répugnance à forcer ses confidences au moyen des cajoleries dont elle avait vanté la puissance auprès de Toto Leroux.

— Gare à lui ! — murmura la coquette-soldat avec colère, entre ses dents blanches, si petites et si perlées, qui pourtant avaient tenu une bride bien serrée, pendant que ses deux mains étaient armées d'un pistolet. — Gare à lui ! s'il m'insulte encore, il y a là cinq cents sabres qui lui apprendront la politesse ; cinq cents fusils qui lui montreront ce qu'il en coûte d'oser provoquer Cigarette !

Dans la route qu'elle suivait pour se rendre à la ville, la brune et la jolie Enfant du Drapeau prit un chemin de traverse et fit autant de tours et de détours qu'un oiseau qui prend sa volée pour une belle journée d'été, quand il s'arrête ici pour picoter un fruit, là pour récolter une graine d'herbe, plus loin pour plonger son bec dans les cerises, là pour fondre sur une mouche, ailleurs pour secouer ses ailes dans un ruisseau, et enfin pour se poser sur la clochette d'un liseron.

Elle s'arrêta dans mille endroits, car Cigarette connaissait tout le monde ; elle babilla avec un groupe de turcos, vida son baril avec

Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e cl. 27 fr. 3^e cl. 18 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délégué et au plus tard le 16 octobre à 6 h. du soir.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1900

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. N^o 2 du Samedi 27 Octobre inclus, au Samedi 3 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Lundi 5 Novembre.

Les billets de même nature conservent la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

CAHORS

Les Noms

Sous ce titre « Les noms », M. Albert Moniot, de la « Libre Parole », publie l'entreffilet suivant, dont il affirme l'authenticité :

Nous demandions récemment quels pouvaient être les trois prélats qui encourageaient le gouvernement dans la guerre à outrance déclarée au catholicisme et au clergé, et, comme nous, nombre de confrères réclamaient leurs noms.

Nous pouvons aujourd'hui lever un coin du voile qui cache ce mystère, faire connaître l'un des trois prélats de défense républicaine.

Au mois de mai dernier, Mgr Enard, évêque de Cahors, se trouvait inopinément en présence de Mgr Fuzet, dans les couloirs du Vatican.

Après avoir salué l'archevêque de Rouen, l'éminent évêque de Cahors questionna :

— Je suppose, Monseigneur, que vous êtes chargé de quelque mission du gouvernement auprès du Saint-Père ?

— Précisément, riposta, sans s'émouvoir Mgr Fuzet, mais j'en ai une à remplir aussi auprès de vous, de la part de M. Waldeck-Rousseau.

— Que peut me vouloir le président du conseil ?

— Vous avez eu à Cahors, comme prédicateur de carême, un carme ou un capucin.

— Parfaitement.

— Ce prédicateur a violemment attaqué devant vous les membres du gouvernement, et vous n'avez pas protesté ? M. Waldeck-Rousseau a été profondément blessé d'un pareil fait, et c'est pour répondre à votre silence approbatif qu'il a lancé la circulaire

des zouaves, mangea des bonbons avec une bande de petits nègres, tira l'oreille d'un petit tambour qui s'endormait sur le roulement qu'il devait étudier ; elle but une demi-tasse avec des officiers dans un café ; elle passa dix minutes au tir au pistolet, où elle battit à plate couture un jeune élégant des lanciers de la garde, qui était venu passer une semaine à Alger, et elle rendit même des points à un des premiers tireurs de la cavalerie à pied, suivant l'antithèse algérienne en parlant des zouaves et des spahis.

Enfin elle s'arrêta devant la fenêtre ouverte d'une villa blanche comme la neige, à demi enfouie dans les buissons de tamarins, d'orangers et de grenadiers, dont les fleurs aux riches nuances resplendissaient au soleil ; une haie de cactus sauvages tenait lieu de clôture à cette habitation ; elle se fraya un chemin à travers les cactus avec la même facilité qu'un lapin fait son trou ; il eût été impossible à Cigarette d'entrer par des moyens ordinaires et, après s'être balancée légèrement sur le seuil une seconde, elle fit quelques pas dans l'intérieur de la chambre.

— Eh ! monsieur le marquis ! les zouaves m'ont bu tout mon cognac ; remplissez-moi mon baril du vôtre tout de suite... la meilleure fine champagne, n'est-ce pas ? J'ai un peu peur que votre cave ne fasse tort à ma réputation.

La pièce était très belle tendue et meublée à la dernière mode de Paris et toute resplendissante d'ambre, de dorures et de soieries ; une demi-douzaine d'officiers de cavalerie étaient réunis pour déjeuner d'abord, et pour jouer ensuite au lansquenot.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XII

L'ENFANT DU DRAPEAU

— Oh !... oui !...

— Qu'était-ce ? Une femme ?

— Non... un cheval...

Il baissa un peu la tête en disant cela, et il recommença à tracer lentement d'autres lignes sur le sable.

— Ah !

Elle respira vivement et d'une manière brève.

Elle comprenait cela et elle se serait moquée de lui s'il se fût agi d'une femme.

Cigarette était plus véridique que flatteuse dans son appréciation de son sexe.

— J'ai connu un homme aux cuirassiers, — continua-t-elle d'une voix douce, — qui aimait son cheval comme cela. Il serait mort pour *Cosaque*, mais c'était un terrible joueur, oh ! mais terrible !... Non pas que je n'aime pas à jouer aussi, moi. Eh bien, un jour il joua tant et tant qu'il en devint fou et que tout ce qu'il avait y passa ; alors, dans sa fureur, il risqua la seule chose qui lui restait ; il

nterdisant au clergé d'admettre les membres des congrégations dans les chaires des paroisses. Ce n'est pas tout. Vous avez envoyé votre carte aux moines de l'Assomption avec un mot de sympathie, lors de leur condamnation. Voilà pourquoi vous n'avez pas été promu à l'archevêché de Toulouse.

Je suis certain d'avoir reproduit, presque mot pour mot, le dialogue de Mgr Enard et de Mgr Fuzet.

Pour être un prélat ÉMINENT il suffit donc, pour la « Libre Parole », de laisser, dans son diocèse, insulter le gouvernement par un carme ou un capucin.

On se souvient, en effet, qu'au mois d'avril le père Damase a dit à peu près textuellement, à la cathédrale de Cahors : Nous sommes gouvernés par des ministres qui sont sous l'influence de femmes de mauvaise vie.

M. Enard n'ayant pas protesté, est sacré prélat éminent par Albert Monniot. C'est peut-être excessif !...

Ponts et Chaussées

M. Radet, ancien conducteur des ponts et chaussées à Cahors, faisant fonctions d'ingénieur à Gourdon, est nommé ingénieur de 3^e classe, à Gourdon.

Hypothèques

M. Birot-Letourneux, conservateur des hypothèques à Cahors, est nommé en la même qualité à Dunkerque.

M. Péré, conservateur à Auch, est nommé à Cahors.

Brevet supérieur

13 aspirantes s'étaient fait inscrire. 12 se sont présentées.

4 déclarées admissibles ont été définitivement reçues, savoir :

Mlle Marie Bastit, de l'école primaire supérieure de St-Céré;

Mlle Louise Quercy, du collège de Cahors;

Mlle Irma Rouzéry et Mlle Lucie Tulle, de l'école normale.

Justice

Sont chargés du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1900-1901 dans les tribunaux de première instance de : Cahors, M. Fournié, juge ; de Figeac : M. Mage, juge ; de Gourdon : M. Daynac, juge.

Service de la monte

La Commission chargée d'examiner les étalons particuliers destinés au service de la monte en 1901, se réunira :

1^o A Souillac le 12 octobre, à 11 h. du matin, (place de la Gare).

2^o A Figeac, le 15 octobre à 3 h. de l'après-midi (place de la Gare).

3^o A Cahors le 17 octobre à 9 h. du matin (place de la Gare).

Accidents

Mardi soir, les époux Milhas et leurs deux enfants revenaient en voiture de Béroux.

Le cheval marchait à une allure assez vive, lorsqu'au tournant de la rue des Jacobins, devant la maison Parazines, la voiture, par suite d'un mouvement trop brusque, fut renversée.

Dans la chute, Milhas a été fortement contusionné aux épaules et aux jambes ; quant à sa femme, elle a eu le nez complètement coupé et de nombreuses contusions ; les deux enfants n'ont eu aucun mal.

Immédiatement conduits à la pharmacie Fournié, des soins furent prodigués aux époux Milhas par M. le docteur Mendaillès.

Hier soir, le jeune Bilières, Emile, âgé de 10 ans, demeurant rue Lestieu, s'amusa devant la cave de l'auberge Rescoussié.

Il était monté sur une planche qui recouvrait le soupirail ; mais la planche se rompit, et le malheureux imprudent fut précipité dans la cave.

Dans la chute, le jeune Bilières s'est gravement blessé à la tête ; il fut transporté à la pharmacie Fournié où des soins lui furent immédiatement donnés.

Vol

Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison de M. Daynard, directeur du Crédit Foncier, à Cahors.

Ils pénétrèrent dans la chambre où était

couché M. Daynard, mais ne purent s'emparer que d'une somme de 2 fr. 50 ; de là, ils entrèrent dans la chambre de la bonne, où ils prirent une somme de 30 francs.

Une enquête ouverte par la police, ne tardera pas à faire découvrir les audacieux voleurs dont on est sur les traces.

Bœuf emballé

Hier soir, vers 4 heures 1/2, le nommé Alexandre Mongrelet, propriétaire à Cailiac, venu à Cahors pour vendre de la vendange, rentra chez lui conduisant un bœuf attelé à une charrette.

Arrivé devant le Collège de Jeunes Filles, le bœuf prit peur, fit quelques écarts renversa le véhicule dont les brancards furent cassés.

De plus en plus effrayé, le bœuf s'emballa et partit à une allure désordonnée dans la direction de Labarre, traînant un reste de brancard.

A cette heure, les enfants sortaient des écoles : des accidents étaient à craindre ; l'agent de police Mayzen et le garde-champêtre Périé se précipitèrent sur l'animal qui les traîna environ sur un parcours de 30 mètres, et parvinrent à l'arrêter devant la place Thiers.

Les agents Mayzen et Périé, qui sont assez grièvement contusionnés aux bras et aux épaules, méritent de sincères félicitations pour leur acte de courage, grâce auquel de graves accidents ont été évités.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 11 octobre 1900

Naissances

Marquès Gabrielle Jeanne-Marcelle-Françoise, rue Ste-Claire, 60.

Guittard André-Louis-Auguste, rue de la Banque, 1.

Mariages

Huillet Auguste-Edouard, employé de bureau et Delpéch Léonie, culotière.

Rollès Henri, coiffeur et Dajean Marguerite-Jeanne, sans profession.

Décès

Cagnac Pierre, chaudronnier, 58 ans, rue St-Barthélemy.

Arrondissement de Cahors

LUZEC. — M. le directeur de l'École primaire supérieure de Luzec nous adresse, ainsi qu'à tous nos confrères, la note suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

La rentrée se fait dans des conditions excellentes. L'effectif des grands élèves est supérieur à celui des années précédentes, cependant prospères. C'est la juste conséquence des soins de toute sorte que reçoivent les élèves. Leur santé est l'objet d'une sollicitude constante et les résultats des examens prouvent la force des études.

L'année scolaire vient d'être inaugurée par un brillant succès à l'examen du brevet qui a eu lieu à Cahors le 5 octobre.

L'école présentait 4 élèves, tous les 4 ont été reçus. Ce sont : Paul Bousquet, de Fajoles, Célestin Faurel, de St-Médard, Eloi Foisac, de Bèlaye, et Léon Soulinhac, de Mercuès.

L'école primaire supérieure de Luzec se met hardiment à l'œuvre pour continuer sa liste de succès.

CASTELNAU-MONTRATIER. — FOIRE DU 9 OCTOBRE. — Cette foire favorisée par un temps magnifique, a été une des plus belles de la contrée.

Une foule immense se frayait avec peine un passage sur les vastes champs de foire si renommés de Castelnaud.

Aux halles, il s'est vendu en sac ou par échantillons :

250 hectolitres de blé à 14 fr. 50 l'hectolitre.

Maïs 100 hectol. à 11 fr. l'hectol.

Avoine 100 hectol. à 9 fr. l'hectol.

En revanche marché comble de prunes, comme jamais on n'avait vu pareille exposition.

1^o 2,500 quintaux de prune dite d'Agen à raison de 7 à 12 fr. le quintal.

2^o 1,800 quintaux de prune commune, à raison de 5 à 7 fr. le quintal.

De nombreux troupeaux de mouton, les gras se vendaient de 25 à 28 fr. les 50 kil.

200 cochons gras, au prix de 40 à 42 fr. les 50 kilos, tous vendus.

500 dindons à 0,50 c. la livre.

100 paires de canards, à 0,50 la livre.

300 paires d'oie de 12 à 14 fr. la paire.

Les veaux à 0,90 le 1/2 kilo.

Les poulets à 2,50 la paire.

Les poules à 4 fr. la paire.

Œufs à 0,80 la douzaine.

Peu de gibier à cause de la chaleur.

Les marchands étalagistes de toute catégorie, qui font foule d'ordinaire sur le marché ont traité pas mal d'affaires.

Les foires de Castelnaud maintiennent leur bonne renommée, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Celle de la St-Martin, qui aura lieu le 13 novembre prochain, sera encore plus belle, si le temps se met de la partie, à cause de la fête patronale.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — ASSOMMÉ. — Le nommé Alphonse Delraux, âgé de 27 ans, camionneur, a été trouvé lundi matin dans une grange située place du Consulat, à demi évanoui, baignant dans une mare de sang. Ce malheureux avait de graves blessures à la tête paraissant avoir été faites avec un couteau. Sa montre et son porte-monnaie avaient disparu. Il a déclaré, après interrogatoire, qu'il avait été assailli et dévalisé dans la nuit comme il regagnait son domicile par des individus qu'il ne connaissait pas. La montre porte le nom Taurand sur la cuvette. Une enquête est ouverte pour découvrir les coupables.

Arrondissement de Gourdon

PAYRAC. — SUICIDE. — Ces jours derniers, le nommé Jean Fraysse, âgé de 58 ans cultivateur à Payrac, a été trouvé pendu à une poutre dans sa maison d'habitation.

Aussitôt qu'on s'en est aperçu, on a coupé la corde, mais il était trop tard, l'asphyxie était complète.

On ignore lescat ses pui ont poussé ce malheureux à cet acte de désespoir.

Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie de cette ville.

LABASTIDE-MURAT. — La foire du second lundi du mois d'octobre à Labastide-Murat, a eu une faible importance. Il y a eu vente sur tout le bétail. Le grain aussi ne se vendait pas. La volaille 0,50 la livre. Le gibier assez rare était recherché et se vendait bien. Les oies prêtes à gorger de 8 à 12 fr. la paire. Les veaux de 0,60 à 0,75 le kilo.

Chez nos voisins

MONTAUBAN. — UNE ENFANT CARBONISÉE. — Mardi, à midi et demi, un violent incendie a complètement détruit une maison d'habitation en planches située derrière l'usine à gaz de Montauban. Cette baraque appartenait à un chevrier nommé Termes, elle servait de demeure à la femme Marie Touzel et à ses jeunes enfants.

La locataire était partie le matin pour aller vendre chez M. Descamps, à Bressol, et avait laissé ses deux fillettes âgées l'une de trois ans et l'autre de dix-huit mois, à la garde du chevrier. Celui-ci dut s'absenter pendant une heure ; durant ce temps, la petite Julie Touzel se livra probablement à son jeu habituel, qui consistait à allumer des petits bouts de bougies et communiqua le feu au lit.

Quand les voisins, attirés par la fumée, organisèrent les secours, une partie de la maisonnette était déjà consumée. On eut à peine le temps de retirer des flammes la plus jeune des enfants.

Quant à Julie Touzel, âgée de 3 ans, son petit cadavre, entièrement carbonisé, a été retiré avec grand-peine des décombres.

Le corps de Julie Touzel a été porté à la Morgue.

BASSILLAC (Dordogne). — ACCIDENT MORTEL. — Mlle de Manthé, âgée de 20 ans, dont les parents habitent Paris, était ces temps derniers en villégiature à Bassillac (Dordogne).

Etant en promenade, elle fit, il y a quelques jours, une chute si malheureuse, qu'elle eut l'épaule droite luxée ; de plus, une balaie de son corset, pénétrant profondément sous le bras, lui trancha une artère.

Une hémorragie, que les secours de la science furent impuissants à arrêter, se pro-

duisit aussitôt, et l'infortunée jeune fille vint de succomber.

AUBA (Cantal). — TUÉE PAR LA Foudre. — Les violents orages qui ont éclaté ces jours derniers ont particulièrement éprouvé la commune de Peyrusse et le village d'Auba (Cantal).

Vers neuf heures et demie du soir, un coup de tonnerre plus violent que les autres mettait tous les habitants en émoi. La foudre venait de tomber sur une maison habitée par Mme François et ses deux filles, Lucie et Juliette. Celle-ci et sa mère, à demi asphyxiées, ne purent donner l'alarme qu'une demi-heure après.

Quand on s'approcha du lit de Lucie, on vit qu'elle était morte. Elle était âgée de 20 ans.

BULLETIN FINANCIER

Les marchés étrangers ont aujourd'hui des allures plus satisfaisantes, cependant chez nous la tenue de la cote a laissé à désirer. On appréhende pour demain une élévation du taux de l'escompte à Londres, c'est du moins sur cet on-dit que les cours ont baissé.

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 100, ferme 99,95, le 3 1/2 0/0 finit à 102,35.

Le Comptoir National d'Escompte se négocie à 585, le Crédit Foncier à 659, le Crédit Lyonnais se traite à 1076, et la Société Générale à 609.

Les chemins français ont encore baissé, le Lyon à 1817, le Midi à 1290, le Nord à 2312, et l'Orléans à 1710. Nous retrouvons le Suez sans changement à 3510. — Tous les fonds étrangers ont baissé l'Extérieure à 71,45, l'Italien à 93,45, le Portugais à 23,60, le Turc clôture à 25,50, la Banque Ottomane à 535.

Le Russe 4 0/0 consolidé s'est échangé à 98,10.

Grand Café ALSACE-LORRAINE

EN FACE L'HOTEL DE VILLE CAHORS

ENTIÈREMENT RESTAURÉ Sera tenu, à partir de dimanche 14 octobre, par

M. CAMBRE

Consommations de marque Bières de choix

Bibliographie

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS

du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Paris : 3 fr. ; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, la meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

- Une causerie sur les Modes enfantines
- Des Modèles de robes
- Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons
- Un et souvent deux Patrons découpés
- Une gravure de Modes colorisée
- Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75 ; Département : 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

- Cartonnages colorisés
- Figurines à découper ; Décors de théâtre
- Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

		17	5	23(1)	35	1175-
		EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNI B.
		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ..	3 10s.	10 ^h .31 ^m .	9 5s.	11 15s.	—
LIMOGES.....	arrivée.	1 50 ^m	4 40	3 10 ^m .	9 2 ^m	—
	départ..	3 31	4 46	3 18 ^m .	9 29	—
BRIVE.....	arrivée.	6 30 ^m	6 34 ^m	4 57	10 32 ^m	—
	départ..	6 45 ^m	7 1	5 5	10 47	7 ^h . 11 soir
Gignac-Cressensac.....	arrivée.	7 20	—	—	1 38	7 49
	départ..	7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
SOULLAC.....	arrivée.	7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
	départ..	7 52	—	—	2 10	8 25
CAZOULÈS.....	arrivée.	7 53	—	—	2 11	8 27
	départ..	8 9	—	—	2 26	8 42
Lamothe-Fénelon.....	arrivée.	8 19	—	—	2 37	8 53
	départ..	8 31	8 3	6 15	2 50	9 6
GOURDON.....	arrivée.	8 40	—	—	3	9 16
	départ..	8 51	—	—	3 12	9 28
Dégagnac.....	arrivée.	9 2	—	—	3 24	9 40
	départ..	9 13	—	—	3 35	9 51
Saint-Denis-Catus.....	arrivée.	9 22	—	—	3 45	10 1
	départ..	9 32	8 39	6 54	3 56	10 12 ^{soir}
Espère.....	arrivée.	Exp. 9 41	8 45	7 3	4 5	10 17 ^{soir}
	départ..	9 51	—	—	4 16	10 27 ^{soir}
CAHORS.....	arrivée.	9 51	—	—	4 16	10 27 ^{soir}
	départ..	10 5	—	—	4 32	10 32 ^{soir}
Sept-Ponts.....	arrivée.	10 12	—	—	4 40	10 38 ^{soir}
	départ..	10 45	9 23	7 45	5 15	10 45 ^{soir}
Cieurac.....	arrivée.	11 19	9 47	8 10	5 55	10 52 ^{soir}
	départ..	12 14s.	10 35s.	8 59 ^{soir}	7 51 ^{soir}	—

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

		140 (1)	16	1140-1128	1132	4 (2)	1126	1136	40
		EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
		1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	d. 1 ^h 5s	2 ^h . 43 ^m	3 18 ^m	5 45 s	8 ^h . 40 ^m	—	—	9 ^h . 16 ^m	5 30 ^s
MONTAUBAN d	1 50	3 37 ^m	4 32 ^m	7 30	9 31 ^m	—	—	10 53	7 25 ^m
Caussade.....	—	4 1	5 12	8 11	—	—	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	—	—	5 53	8 52	—	—	—	12 13	8 48
Cieurac.....	—	—	6 2	9 1	—	—	—	12 22 ^m	8 57
Sept-Ponts.....	—	—	6 14	9 13	—	—	—	12 34 ^m	9 9
CAHORS (arr.)	2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	—	12 42	9 17
	dép. 2 50	4 48	6 40	9 28	10 38	—	—	—	9 36
Espère.....	—	—	6 53	—	—	—	—	—	9 48
St-Denis-Catus.....	—	—	7 7	—	—	—	—	—	10 1
Thédirac-Peyril.....	—	—	7 21	—	—	—	—	—	10 14
Dégagnac.....	—	—	7 30	—	—	—	—	—	10 23
Saint-Clair.....	—	—	7 40	—	—	—	—	—	10 32
GOURDON.....	—	5 30	7 55	10 25	—	—	—	—	10 45
Nozac.....	—	—	8 4	—	—	—	—	—	10 53
Lamothe-Fénéel.....	—	—	8 13	—	—	—	—	—	11 2
CAZOULÈS (a)	—	—	8 25	—	—	—	—	—	11 14
	d. —	—	8 26	—	—	—	—	—	11 15
SOULLAC (a)	3 48	5 51	8 34	10 53	11 41	—	—	—	11 22
	d. 3 49	5 55	8 39	10 57	11 42	—	—	—	11 25
Gignac-Cressensac.....	—	—	9 9	—	—	—	—	—	11 51
BRIVE (a)	4 25	6 31	9 44s.	11 48	12 20	—	—	—	12 23
	d. 4 30	7 —	—	12 2 ^m	12 29	—	—	—	12 50
PARIS. arrivée.	11 57s	4 37 ^m	—	12 35 ^m	9 25 ^m	—	—	—	11 10 ^{soir}

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1^{re} classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2^e classe et 500 kil. en 3^e classe.
(2) Le train 4 prend des voyageurs de 2^e classe des au-delà de Limoges (vers Toulouse) pour Paris et des voyageurs de 3^e classe des au-delà de Brive (vers Toulouse) pour Paris.

		Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 5	12 ^h 30	6 ^h 30	6 ^h 30
Mercuès.....	6 19	1 4	6 44	7
Arrêt Douelle	6 23	—	6 48	—
Parnac.....	6 30	1 14	6 55	—
Luzac.....	6 36	1 20	7 2	—
Castelfranc.....	6 49	1 32	7 15	—
Arrêt Prayssac	6 52	—	7 18	—
Puy-l'Évêque.....	7 1	1 42	7 28	—
Duravel.....	7 8	4 49	7 35	—
Soturac-Touzac	7 16	1 57	7 43	—
Fumel.....	7 25	2 6	7 53	—
LIBOS. — A.	7 31	2 12	7 59	—
PARIS. — Ar.	11 19s.	4 37	8 35m	—

		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 40s.	11 ^h 15	7 ^h 25	7 ^h 25
LIBOS. — A.	6 40	3 18	8 55m	—
Fumel.....	8 5	3 24	9 15	—
Soturac-Touzac	8 16	3 34	9 25	—
Duravel.....	8 23	3 44	9 32	—
Puy-l'Évêque.....	8 30	3 48	9 39	—
Arrêt Prayssac	8 37	—	9 46	—
Castelfranc.....	8 45	3 59	10 51	—
Luzac.....	8 54	4 9	10 1	—
Parnac.....	9 3	4 17	10 9	—
Arrêt Douelle	9 8	—	10 14	—
Mercuès.....	9 15	4 26	10 19	—
CAHORS. — A.	9 25	4 38	10 31	—

Bibliographie

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — Directeur: Marcel Fournier. — Abonnements. — France: 25 fr.; Colonies et Union postale: 30 fr.; le numéro 3 fr. — A. Colin et Cie, éditeurs, 110 rue de l'Université, Paris. — Sommaire du n° 76 (10 Octobre).

I. — Articles:

1. La rente Extérieure Espagnole et le projet de Convenio, par M. Georges Manchez, rédacteur au Temps.
2. La Course. Son rétablissement dans les guerres maritimes, par M. G. Gellé, député de la Somme.
3. Le Parlement de Paris sous Louis XVI (fin), par M. E. Glasson, membre de l'Institut.
4. Du rôle du président de la République pour la sanction des lois ordinaires, par M. Séverin de la Chapelle.
5. Le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat en Angleterre: Vue d'ensemble et conclusions critiques (1^{er} article), par M. Victor Marcé.
6. Le fonctionnement des conseils de guerre en temps de paix, par M. René Guyon.

II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents:

- 1^o La Philosophie et l'Université. L'Université fait-elle des Républicains? par M. Francis Doléac.

- 2^o Un projet de crédit agricole au siècle dernier, par M. Camille Bloch.
- 3^o L'industrie sucrière en Espagne, par M. Gaston Routier.

III. — Revue des principales questions politiques et sociales:

- 1^o Revue des questions agricoles par M. D. Zolla.
- 2^o Revue des Questions coloniales, par M. H. Pensa.

IV. — La vie politique et parlementaire à l'étranger:

- 1^o Belgique, par M. Hermann Dumont, secrétaire général du parti progressiste belge.
- 2^o Hongrie, par M. A.-E. Horn.
- 3^o Russie, par M. A. Baschmakoff.

V. — La vie politique et parlementaire en France:

- 1^o La politique extérieure du mois, par M. Alcide Ebray.
- 2^o La vie législative et parlementaire, par ***.
- 3^o Chronologie politique et sociale, par ***.

VI. — Bibliographie, par XXX.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 11 octobre 1900.

V^o Nacla: Chronique. — Gaston Cerfberr: Le Billet doux. — Pierre Sales: Fille de Prince (fin). E. A. Slop et Paul Cosserte: La Mine

d'Or. — Théodore Cahu: L'Etang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Weindel: L'Or rouge (suite). — Comte Léon Tolstoï: Résurrection (suite). — Pierre Maël: Reine-Marguerite (suite). Variétés.

SAINT-NICOLAS. — 21^e année. — Sommaire du n° 45 — du 12 octobre 1900.

Petit Marsouin, (Capitaine Danrit). — Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). — Aventures d'un Bonhomme de pain d'épice (M^{me} J. Malassez). — La poupée de Mina (G. Fanton). — Saint-Nicolas à l'Exposition. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.

Illustrations de Paul de Sémant A. Bertrand. — Georges Conrad. — A. Birch. Rudnicki.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements: Paris et départements: six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

E MARCHÉ FINANCIER

le plus complet
le mieux renseigné
le plus répandu

est adressé GRATUITEMENT pendant un mois sur demande au Directeur

18, Rue de Provence — PARIS 9^e

N.-B. — Prière d'indiquer le titre du journal dans lequel cette annonce a été lue.

SOCIÉTÉ PARISIENNE
D'APPROVISIONNEMENT

9, Rue Française, PARIS

Expédition
de tous comestibles en Province et à l'Étranger

Spécialité
de Collis Postaux de Poissons de Mer à Prix Fixe

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Téléphone 152-73 — Adresse télégraphique: PROVISION-PARIS

LE GOURMET

Revue de Cuisine Pratique
est envoyé GRATUITEMENT
pendant un mois, sur demande au Directeur

9, Rue Française — PARIS 2^e

N.-B. — Prière d'indiquer dans quel journal cette annonce a été lue.

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Ouverture de la nouvelle gare d'Orléans au quai d'Orsay

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que les principaux trains express des lignes de Bordeaux, de Toulouse et de Nantes conduisent maintenant les voyageurs et leurs bagages jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay, située au centre de Paris, près de la place de la Concorde et de l'entrée principale de l'Exposition.

MM. les voyageurs se rendant à Paris par ces trains sont priés de vouloir bien, en demandant leur billet et en faisant enregistrer leurs bagages, faire connaître s'ils désirent descendre à l'ancienne gare de Paris-Austerlitz ou, au contraire, continuer jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay.

EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de la clôture maintenant prochaine de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 10 octobre et jusqu'à la clôture de l'Exposition.

Billets d'excursion à Paris

Des billets d'Excursion de 2^e et de 3^e classe, offrant une réduction de 40 0/0 sur le double du prix des Billets simples, et valable pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris), seront délivrés pour Paris, par les gares et stations du réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets seront utilisables pour tous les trains, à l'exception des trains express et des trains rapides

A VENDRE coupe de bois CHÈNE et CHATAIGNIER, d'une contenance de 4 hectares, à Auliac, commune de Peyrilles, par gare Peyrilles. Pour renseignements, s'adresser à Monsieur AUJOL, à Auliac (Lot).

Pour se retirer des affaires
IMPRIMERIE A CÉDER

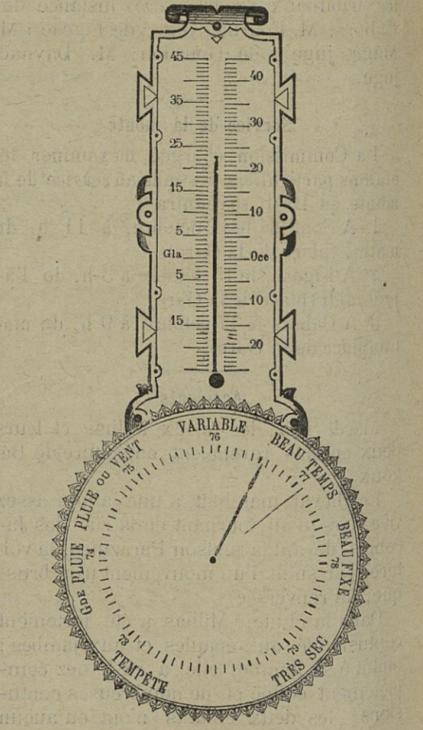
en plein rapport, magnifique matériel, à q. q. heures de Paris, Sud-Ouest. S'adresser Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris, aux initiales A. R.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire: valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.



Température minima du jour: 10.
Id. maxima de la veille: 25.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

- M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.